

Important : veuillez lire les conditions suivantes, qui font partie de la présente demande.

Le respect de votre vie privée fait partie de nos priorités

Périodiquement, nous vous faisons parvenir des renseignements sur des produits et services susceptibles de vous intéresser. Cependant, si vous ne souhaitez pas recevoir de tels renseignements, veuillez nous en informer en composant le 1-800 ROYAL® 1-1 (1 800 769-2511). Veuillez prévoir environ de trois à quatre semaines pour l'approbation et la livraison de la ou des nouvelles cartes de crédit RBC Banque Royale.

Collecte, utilisation et divulgation de renseignements personnels

Collecte de vos renseignements personnels

Nous recueillons, de temps à autre, des renseignements financiers et d'autres renseignements à votre sujet, par exemple :

- des renseignements permettant d'établir votre identité (nom, adresse postale, numéro de téléphone, date de naissance, etc.) et vos antécédents personnels ;
- des renseignements sur vos opérations ou d'autres opérations réalisées par notre intermédiaire ;
- des renseignements que vous fournissez sur une demande concernant n'importe lequel de nos produits et services ;
- des renseignements sur votre utilisation de nos produits et services ;
- des renseignements sur vos habitudes financières, comme vos antécédents de paiement ou votre cote de solvabilité.

Nous recueillons et confirmons ces renseignements tout au long de notre relation. Nous obtenons ces renseignements de diverses sources, y compris de vous ; de votre utilisation de nos produits et services ; des ententes de service que vous passez avec nous ou par notre entremise ; des agences d'évaluation du crédit, d'autres institutions financières ou prêteuses ou des assureurs ; des registres ; des agences de dépistage et de prévention des fraudes, des fournisseurs de services ou des organismes de réglementation ou gouvernementaux ; des références que vous nous donnez et d'autres sources que nous estimons pertinentes pour la fourniture de nos produits ou la prestation de nos services.

Vous reconnaissez que vous avez été avisé que nous pourrions, de temps à autre, nous procurer des rapports à votre sujet auprès d'agences d'évaluation du crédit.

Utilisation de vos renseignements personnels

Ces renseignements peuvent être utilisés de temps à autre aux fins suivantes :

- vérifier votre identité et examiner vos antécédents personnels ;
- ouvrir et gérer vos comptes, et vous fournir les produits et services que vous pouvez demander ;
- tenir des dossiers à jour ;
- gérer nos risques et nos activités, et détecter et prévenir la fraude ou l'exploitation financière ;
- mieux comprendre votre situation financière ;
- déterminer votre admissibilité aux produits, services, programmes et promotions ;
- gérer et administrer les programmes de fidélisation et les promotions ;
- nous aider à mieux connaître vos besoins actuels et futurs ;
- vous communiquer les avantages, les caractéristiques ou tout autre renseignement ayant trait aux produits et aux services que nous vous offrons ;
- faciliter le fonctionnement des réseaux de paiement, y compris le traitement des opérations et le règlement des différends ;
- mieux gérer nos affaires et notre relation avec vous ;
- créer des renseignements, des statistiques et des rapports regroupés et dépersonnalisés et produire des données, des analyses et des modèles prévisionnels ;
- toute autre fin requise ou autorisée par la loi.

Nous pouvons également utiliser ces renseignements de la façon décrite dans la section « Autres utilisations et divulgations de vos renseignements personnels » ci-dessous.

Nous pouvons prendre des décisions à votre sujet par traitement automatisé, y compris des décisions de crédit, le cas échéant.

Divulgation de vos renseignements personnels

Nous rendons ces renseignements accessibles à nos employés, à nos mandataires et à nos prestataires de services, qui ont besoin d'y accéder aux fins décrites précédemment. Nos employés, nos mandataires et nos prestataires de services sont tenus d'en assurer la confidentialité.

Si notre prestataire de services est établi hors du Canada, il est tenu d'observer les lois du territoire où il est établi, et les renseignements peuvent être communiqués conformément à ces lois.

Vos renseignements personnels peuvent être transmis par des pays ou des provinces autres que votre pays d'origine ou peuvent y être stockés ou traités, auquel cas les renseignements sont assujettis aux lois de ces territoires et peuvent être divulgués en vertu de ces lois. Nous prendrons les mesures nécessaires pour protéger vos renseignements personnels au moyen de clauses contractuelles appropriées ou de toute autre mesure de sécurité applicable.

Nous pouvons partager ces renseignements avec d'autres organismes (tels que d'autres institutions financières ou prêteuses, ou des compagnies d'assurance), des organismes de dépistage et de prévention des fraudes, des prestataires de services ou des organismes de réglementation ou gouvernementaux pour prévenir, déceler ou supprimer l'exploitation financière, la fraude ou d'autres activités criminelles, protéger nos actifs et nos intérêts, défendre ou régler les demandes de règlement, gérer les risques et résoudre les différends.

Nous partageons ces renseignements avec les exploitants et les participants des réseaux de paiement afin de traiter les paiements et autres opérations, de gérer les risques, de déceler et de prévenir la fraude, de tenir à jour les dossiers, de régler les différends et d'administrer les programmes de fidélisation, les activités promotionnelles ou d'autres activités liées à votre carte de crédit ou à votre compte.

Nous partageons vos renseignements de crédit, financiers et d'autres renseignements connexes avec les agences d'évaluation du crédit aux fins du maintien de l'exactitude et de l'intégrité du système d'évaluation du crédit. Les agences d'évaluation du crédit peuvent partager ces renseignements avec d'autres.

Nous partageons ces renseignements avec votre consentement ou, au besoin, afin de faciliter la fourniture ou l'administration d'un produit ou d'un service que vous avez demandé.

Nous recueillons et partageons ces renseignements avec des sociétés membres de RBC pour i) gérer nos risques et nos activités, ainsi que ceux des sociétés membres de RBC ; ii) nous conformer aux demandes de renseignements valables vous concernant en provenance d'organismes de réglementation, gouvernementaux ou publics ou d'autres entités habilitées à soumettre de telles demandes ; et iii) faire connaître aux sociétés membres de RBC vos choix aux termes de la section « Autres utilisations et divulgations de vos renseignements personnels » ci-après, dans le seul but de faire respecter vos choix.

Nous partageons ces renseignements là où la loi le permet ou l'exige, par exemple pour nous conformer aux demandes de renseignements valables vous concernant de la part d'organismes de réglementation, gouvernementaux ou publics ou d'autres entités qui ont le droit d'émettre de telles demandes ou de recouvrer une dette qui nous est due. Nous pouvons partager ces renseignements relativement à la vente de la totalité ou d'une partie de notre entreprise ou de nos actifs.

Si nous avons votre numéro d'assurance sociale, nous pouvons l'utiliser à des fins fiscales dans la mesure où vous détenez un produit qui génère un revenu, et le communiquer en conséquence aux organismes gouvernementaux ou l'utiliser pour vous identifier auprès des agences d'évaluation du crédit.

Autres utilisations et divulgations de vos renseignements personnels

- Nous pouvons utiliser et divulguer ces renseignements pour promouvoir nos produits et services, de même que ceux des sociétés membres de RBC ou de tiers que nous choisissons, qui sont susceptibles de vous intéresser. Nous pouvons communiquer avec vous par divers modes de communication, en utilisant les coordonnées que vous nous avez transmises.
- Nous pouvons aussi, si la loi ne l'interdit pas, les communiquer aux sociétés membres de RBC en vue de vous recommander à elles ou de faire la promotion de produits et services pouvant vous intéresser. Nous et les sociétés membres de RBC pouvons communiquer avec vous par divers moyens, en utilisant les coordonnées que vous nous avez fournies. Vous convenez que, si un tel échange de renseignements se produit, ces sociétés peuvent nous informer des produits ou services fournis.
- Si vous faites également affaire avec des sociétés membres de RBC et que la loi ne l'interdit pas, nous pouvons combiner les renseignements que nous détenons sur vous avec ceux que ces sociétés détiennent à votre sujet, afin de nous permettre, à nous ou à n'importe laquelle d'entre elles, de gérer votre relation avec nous.

Vous comprenez que nous et chaque société membre de RBC sommes des entités distinctes, mais affiliées. On entend par « sociétés membres de RBC » nos sociétés affiliées qui offrent au grand public un ou plusieurs des services suivants : dépôts, prêts et autres services financiers personnels, services de cartes de crédit, de débit ou de paiement, services de fiducie et de garde des valeurs, services de valeurs mobilières et de courtage et services d'assurance.

Vous pouvez choisir de ne pas partager ou utiliser ces renseignements à ces autres fins décrites ci-dessus dans la section « Autres utilisations et divulgations de vos renseignements personnels » en communiquant avec nous de la façon décrite ci-dessous. Dans ce cas : (i) les services de crédit ou autres services pour faire ce choix ne vous seront pas refusés ; et (ii) nous respecterons vos choix ; et (iii) nous partagerons vos renseignements avec les sociétés membres de RBC dans le but de connaître et d'honorer vos choix.

Votre droit d'accès à vos renseignements personnels

Vous pouvez, en tout temps, avoir accès aux renseignements personnels que nous détenons à votre sujet, en vérifier l'exactitude et les faire corriger au besoin. Ce droit d'accès peut toutefois être restreint en vertu de la loi. Pour accéder à vos renseignements personnels, pour en savoir plus sur notre utilisation du traitement automatisé, pour nous poser des questions sur notre politique de protection des renseignements personnels ou pour nous demander de ne pas utiliser ces renseignements personnels aux fins décrites à la section « Autres utilisations et divulgations des renseignements personnels », ou demander que votre numéro d'assurance sociale ne soit pas partagé avec une agence d'évaluation du crédit comme identifiant, il vous suffit, à tout moment, de :

- **communiquer avec votre succursale ; ou**
- **composer, sans frais, le 1 800 769-2512.**

Avis de protection des renseignements personnels

La collecte, l'utilisation ou la divulgation de vos renseignements personnels se fera conformément au contenu des sections « Avis de protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale » et « Modes de prestation numériques – Confidentialité » (voir rbc.com/rensperssecureite), qui font partie intégrante des présentes conditions.

® / ™ Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada.

‡ Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.

* Les utilisateurs autorisés pour lesquels une limite de crédit mensuelle a été établie doivent être des résidents canadiens et avoir au moins 14 ans. La

limite minimale exigée est de 100 \$.

± Les utilisateurs autorisés qui ont accès à la limite de crédit totale du titulaire principal/codemandeur doivent avoir l'âge de la majorité en vigueur dans leur province ou territoire de résidence.

§ À défaut d'attribuer des limites, la limite de crédit totale sera accessible. La limite minimale pouvant être établie est de 100 \$. Si aucune limite n'est établie, l'utilisateur autorisé disposera d'un accès intégral à la limite de crédit disponible pour le compte.

∞ La limite mensuelle de crédit est la somme totale que l'utilisateur autorisé peut imputer au compte durant chaque période de relevé. La limite mensuelle d'avances de fonds est la somme totale des avances de fonds que peut effectuer un utilisateur autorisé durant chaque période de relevé dans un guichet automatique bancaire, une succursale bancaire, ou par l'entremise de Banque en direct RBC Banque Royale. La limite d'avances de fonds inclut les opérations assimilées à des opérations en espèces. À la fin de chaque période de relevé, le solde de l'utilisateur autorisé, au titre de la limite mensuelle de crédit et de la limite mensuelle d'avances de fonds, s'il en est, est rétabli à 0 \$. Les opérations sont autorisées ou refusées sur la base des renseignements accessibles à ce moment. Les opérations qui entraîneraient un dépassement de la limite de crédit ou d'avances de fonds sont généralement refusées ; toutefois, il peut arriver que des sommes puissent être imputées à un compte de carte de crédit au-delà de la limite de crédit ou d'avances de fonds. Pour en savoir plus, rendez-vous au www.rbcbanqueroyale.com/optioncf.